

# Réunion du Conseil Municipal du 4 janvier 2017

## Points à l'ordre du jour :

Urbanisme - droit des sols - convention avec la DDT, DETR 2017 - demande de subvention voirie, exercice 2017 - autorisation de dépenses d'investissement et de versement de subventions avant le vote du budget 2017, prévisions budgétaires 2017, déclaration d'utilité publique, fonds de prévention délinquance – demande de subvention complémentaire, éco-quartier, fusion des EPCI et questions diverses.

## Délibérations votées par le Conseil Municipal

### ▪ Désignation des délégués communautaires

L'arrêté préfectoral du 16/12/2016 a fixé la composition du conseil communautaire de la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne. La commune de PRUNET dispose de 2 sièges. Elle sera représentée par Mr MERAL Michel et Mr ERNEST David, 2<sup>ème</sup> adjoint (Mr LAROUSSINIE Jean-Louis, 1<sup>er</sup> adjoint, ayant fait connaître son choix de démissionner de son poste de conseiller communautaire).

### ▪ Entretien et modernisation de la voirie communale – Programme 2017 – Demande de subvention DETR 2017

Présentation du projet de travaux de voirie pour un montant de 89 675,00 € HT. Accord du Conseil pour solliciter une subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux auprès de Mme le Préfet du Cantal.

### ▪ Urbanisme – Convention de mise à disposition des services de l'Etat

A compter du 01/01/2017, dans les communes possédant une carte communale et dont le maire délivre actuellement au nom de l'Etat les actes d'urbanismes relatifs à l'application des sols, ces derniers seront délivrés au nom de la commune.

Les actes d'urbanismes devront donc être instruits soit par les services de la commune, ou par un service instructeur mutualisé, soit par les services de la DDT mis gratuitement à disposition pour l'année 2017.

Présentation de la convention Etat – Commune de Prunet pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme : accord du Conseil Municipal pour la signature de cette convention.

### ▪ Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) – Mise en sécurité de l'école – Demande de subvention

Un dossier avait été déjà déposé auprès de la Préfecture pour une demande de subvention pour le projet de mise en sécurité de l'école dans le cadre du F.I.P.D.R. Le montant de ce projet s'élevait à 1 852,01 € HT.

Suite aux recommandations de la Gendarmerie, ce projet a été revu et le montant a été réactualisé à hauteur de 3 650,32 € HT. Accord du Conseil pour réactualiser ce dossier de demande de subvention.

- **Autorisation d'engager, liquider et de mandater les dépenses de fonctionnement et d'investissement**

Accord du Conseil pour autoriser Mr le Maire à engager les dépenses d'investissement nécessaires avant le vote du BP 2017 dans la limite de 153 596,25 € correspondant au quart du montant fixé au BP 2016.

- **Concession Mme Garriot**

Mme Garriot, domiciliée à Aurillac, souhaite rétrocéder sa concession et son caveau à la commune. Accord du Conseil Municipal pour l'acquisition de ce caveau pour un montant de 100,00 €. Il sera ensuite remis à la vente.

### **Questions diverses**

- **Projet « Territoire Energie Positive pour la croissance verte »**

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte ainsi que les plans d'actions qui l'accompagnent vont permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique. Des subventions vont être allouées aux communautés de communes pour les projets pouvant répondre à ces objectifs (ex : équipement en voitures électriques, diagnostic éclairage public, rénovation énergétique des bâtiments ...).

- **Divers**

- Il est soulevé le problème de stationnement gênant sur la voie communale à La Croix d'Aubugues.
- Le repas du CCAS a eu lieu le 17/01 à l'Escarpidou. Il a réuni 45 personnes. Les colis, pour les personnes de plus de 75 ans n'ayant pu assister au repas, vont être distribués.
- La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 6 janvier à 19H30 au la salle polyvalente.